

57 Un aveu si positif, (dit Mr. Merveil-
58 leux) ne doit-il pas être un avertisse-
59 ment pour l'avenir ? si Sa M. I. refuse de
60 satisfaire à ses engagemens dans un tems
61 où elle a besoin de vous , où les guerres
62 qu'Elle a à soutenir l'engagent à vous
63 ménager ; si l'Angleterre & les Etats Gé-
64 neraux qui ont les mêmes intérêts ne
65 peuvent avec toutes leurs instances obli-
66 ger ce Prince à vous tenir parole ; peut-
67 on croire que lorsqu'il n'aura plus rien
68 à attendre de vôtre part , & que la Paix
69 l'aura mis en état de vous faire la loi
70 il exécutera par reconnoissance ce qu'il
71 n'a pû se résoudre à exécuter par devoir
72 & par intérêt ?

Un peu plus bas l'Auteur du memoire
continüe ainsi : „ la Paix perpetuelle qui est
73 entre la Nation Françoisse & la vôtre ne
74 vous empêche point de traiter avec d'au-
75 tres Puissances , mais elle vous empêche
76 de souffrir qu'on exerce sur vos terres des
77 violences contre les Sujets de Sa M. en-
78 core moins contre un Prince sur lequel
79 on ne peut attenter sans offenser le Roi
80 personnellement : il n'est pas seulement
81 question de rendre la liberté à S. A. Mr.
82 le Grand Prieur , il s'agit de punir un
83 scelerat , qui , à la tête d'une troupe de
84 brigans a osé mettre la main sur un Prin-
85 ce , le promener sur vos terres , le livrer
86 aux ennemis du Roi , & par là rompre les
87 liens les plus sacrez de l'union qui est
88 entre Sa M. & vous. Quand Mr. le
89 Grand Prieur seroit presentement à Ver-
90 failles , Mafner n'en seroit pas moins
91 coupable &c.